

# SIVOM DE BERCHE ET DAMPIERRE SUR LE DOUBS

## 25420

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL SEANCE DU 06 AVRIL 2021

Tous les membres sont présents à l'exception de Madame CHIPEAUX Céline.  
Secrétaire de séance : EGGENSPILLER Muriel

Approbation du compte rendu de la réunion du 27/01/2021.

#### COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020

##### - Budget principal

	Dépenses	Recettes	Résultat 2020
Fonctionnement	303 535.44 €	317 426.08 €	+ 13 890.64 €
Investissement	45 530.29 €	69 760.84 €	+ 24 230.55 €

##### - Budget Eau et assainissement

	Résultat 2019
Fonctionnement	+ 32 516.79 €
Investissement	- 213 229.21 €

Monsieur PETIOT quitte la salle au moment du vote du CA.

Le conseil syndical, par 10 voix pour, approuve le compte administratif de l'exercice 2020.

Conforme aux comptes de gestion du Trésor Public qui sont eux aussi approuvés par 11 voix pour.

#### AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil syndical décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2020, en report de fonctionnement sur l'exercice 2021, soit 152 952.42 €.

#### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après avoir délibéré, le conseil syndical décide, **par 10 voix pour et 1 abstention**, de verser les subventions suivantes aux associations ci-dessous :

Associations	Montants
ASBD	500.00 €
PARENTS D ELEVES	1 680.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	3 430.00 €
LA DAMP'BERCHOISE	300.00 €
CLUB DE GYMNASTIQUE	300.00 €
CLUB DES BONNES IDEES	120.00 €
LES PETITES MAINS	120.00 €
DOUX DAMPIERRE DE FRANCE	300.00 €
CENTRES DE LOISIRS	700.00 €
DIVERS	1 050.00 €
TOTAL	8 500.00 €

Les crédits budgétaires sont prévus au budget primitif 2021.

## **BUDGET PRIMITIF**

Présenté par Mr GENIN

Le conseil municipal, **par 11 voix pour**, approuve le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	417 702.42€	438 602.42 €
Section d'investissement	106 934.89 €	106 934.89 €
Total	524 637.31 €	543 737.31 €

## **CENTRE DE GESTION : SERVICE TEMPORAIRE**

Le Président expose au Conseil syndical que le Centre de Gestion du Doubs a créé un service de missions temporaires, afin de pallier l'absence momentanée de fonctionnaires territoriaux ou pour des besoins occasionnels.

Le Conseil syndical, l'exposé du président entendu, donne son accord et autorise le président en cas de besoin de recourir à ce service mis en place par le Centre de Gestion du Doubs.

## **SECRETARIAT**

Le Président expose aux membres du comité syndical le besoin d'une personne supplémentaire au secrétariat, afin de seconder la secrétaire actuellement en poste (une étude a été faite par téléphone auprès des Communes voisines et avec un nombre d'habitants se rapprochant pour faire une comparaison). L'agent qui viendrait en soutien du poste actuel serait fait 16 heures par semaine.

Les membres du comité syndical, l'exposé du Président entendu, décide, à l'unanimité de valider la création d'un poste pour 16 heures par semaine et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

## **DIVERS**

- Point sur les travaux.
- Ecole : 101 élèves pour la rentrée prochaine. Il n'y aura pas de changement d'horaires.
- Francas / périscolaire : à compter du mois de mai, la facturation et les encaissements se feront par les Francas directement. Pour l'année 2020, le SIVOM a un excédent de 14 491.76€ envers les Francas. Cette somme sera reversée par les Francas sur l'année 2021.
- Projet numérique : Une proposition est faite pour une somme d'environ 8000€, avec une aide de l'Etat de 70%, en attente d'acceptation du dossier.
- Une enquête de satisfaction sera faite par la responsable des Francas concernant les repas du périscolaire.
- La déclaration préalable pour l'abri de jardin (stockage des trottinettes) est acceptée.